



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 176/2023  
SÉANCE N° 7 DU 27 NOVEMBRE 2023

### **AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE MANDAT D'ÉTUDES PRÉALABLES AVEC LA SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PARC GRAND OUEST**

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 21 novembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

#### **Étaient présents**

Christian Lefort (jusqu'à 20 h 07), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 28), Damien Richard (jusqu'à 21 h 40), Patrick Péniguel, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 22 et jusqu'à 20 h 18), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier, Antoine Caplan, Camille Pétron, Éric Paris (à partir de 18 h 42), Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul (jusqu'à 19 h 12), Kamel Oghi, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 21 h 05), Samia Sultani (jusqu'à 20 h 20), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20h 45), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois, Gérard Travers (à partir de 18 h 13), Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 39), Éric Morand (jusqu'à 20 h 52), Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 20).

#### **Étaient absents ou excusés**

Sébastien Destais, Jocelyne Richard, Annette Chesnel et Paul Le Gal-Huamé.

#### **Étaient représentés**

Christian Lefort a donné pouvoir à François Berrou (à partir de 20 h 07), Loïc Broussey a donné pouvoir à Camille Pétron, Marie Boigontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Caroline Garnier a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Marjorie François a donné pouvoir à Céline Loiseau, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Béatrice Ferron (à partir de 19 h 12), Christine Droguet a donné pouvoir à Lucie Chauvelier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Catherine Roy, Didier Pillon a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 21 h 05), Vincent D'Agostino a donné pouvoir à James Charbonnier, Julien Brocaïl a donné pouvoir à Louis Michel, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Pierre Besançon a donné pouvoir à Yannick Borde, Christelle Alexandre a donné pouvoir à Corinne Segretain, Dominique Gallacier a donné pouvoir à Anthony Roullier, Michel Paillard a donné pouvoir à Florian Bercault.

Nadège Davoust et Patrick Péniguel ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 29 novembre 2023.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2023

AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE MANDAT D'ÉTUDES PRÉALABLES AVEC LA SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PARC GRAND OUEST

Rapporteur : Sylvie Vielle

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Vu la délibération n° 95/2019 du conseil communautaire du 17 juin 2019 relative à la passation d'une convention de mandat d'études préalables avec la SPL Laval Mayenne Aménagements pour la réalisation de l'opération d'aménagement Parc Grand Ouest,

Considérant que Laval Agglomération a confié à la SPL Laval Mayenne Aménagements un mandat d'études préalables à la réalisation de l'opération d'aménagement du Parc Grand Ouest sur Bonchamp et Argentré,

Que les découvertes de contraintes environnementales et archéologiques, conjuguées à une évolution sociétale et politique conduisent à s'interroger sur le positionnement stratégique de ce projet,

Qu'une étude de positionnement afin d'étudier les enjeux territoriaux est nécessaire,

Que Laval Agglomération souhaite donner de nouvelles orientations stratégiques à ce projet d'aménagement,

Que la mission confiée au mandataire doit être adaptée pour prendre en compte les différents points,

Considérant le projet d'avenant joint en annexe de la présente délibération,

Après avis de la commission aménagement, habitat et politique de la ville,

Après avis de la commission transition économique et enseignement supérieur,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les termes de l'avenant n° 1 à la convention de mandat d'études préalables avec la SPL Laval Mayenne Aménagements pour la réalisation de l'opération d'aménagement Parc Grand Ouest, joint en annexe de la présente délibération, sont approuvés.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

### Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers communautaires s'étant abstenus (Vincent Paillard, Mickaël Marquet, Yannick Borde, Corinne Segretain, Pierre Besançon et Christelle Alexandre). Bruno Bertier, en sa qualité de président du conseil d'administration de la SPL Laval Mayenne Aménagements s'est retiré de la séance et n'a donc pas pris part au vote. Christine Dubois, François Berrou, Nicole Bouillon, Isabelle Fougeray, Geoffrey Begon, Florian Bercault, Georges Poirier et Patrice Morin, en leur qualité d'administrateurs de la SPL Laval Mayenne Aménagements, n'ont pas pris part au vote.

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231127-S07-CC-176-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2023

Mise en ligne : 08-12-23